

NON AU TRAITÉ DES MULTINATIONALES :

STOP CETA

Alors que les négociations sur le TAFTA (le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis) sont provisoirement suspendues, l'Europe s'apprête à ratifier un traité similaire avec le Canada : le CETA.

Signé le 30 octobre dernier après plusieurs jours de blocage des parlementaires de Wallonie qui souhaitent obtenir des garanties supplémentaires, le texte n'a pas été modifié et les déclarations annexes n'en changent pas la portée : c'est toujours un accord toxique qui sera soumis à la ratification du Parlement européen début février.

LE CETA MENACE :

1 NOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT :

Les normes en matière de pollution, de sécurité sanitaire, de sécurité au travail, etc. sont considérées comme des « barrières non tarifaires » : le CETA a pour objectif de les supprimer ou les réduire drastiquement.

Le traité ne reconnaît pas le principe de précaution et s'opposera à des politiques ambitieuses pour protéger les consommateurs, pour lutter contre le changement climatique ou la pollution de l'air...



2 L'ÉCONOMIE RURALE ET NOTRE ALIMENTATION :

La suppression des taxes douanières agricoles accélérerait l'industrialisation de l'agriculture des deux côtés de l'Atlantique et aggraverait la crise que vivent déjà des centaines de milliers de paysans européens, en les mettant en concurrence directe avec les producteurs canadiens au profit de l'agrobusiness.

En parallèle, l'ouverture du marché européen à de nouveaux OGM et l'interdiction de produire des semences de ferme accroîtront la main-mise des multinationales semencières sur notre alimentation !



3 L'EMPLOI

L'expérience de précédents accords de libre-échange est éclairante : l'ALENA a détruit des centaines de milliers d'emplois au Canada, aux États-Unis et au Mexique via le dumping social et les fusions/absorptions qu'il a engendrés. Une étude universitaire récente évalue que le CETA pourrait mener à la destruction de 200 000 emplois en Europe, dont 45 000 en France ! Pourtant, les promoteurs du traité continuent à utiliser l'argument de la croissance et l'emploi pour le défendre.



4 LES SERVICES PUBLICS

Le traité va accroître la libéralisation des services publics, et permettrait à des entreprises canadiennes de concurrencer des opérateurs publics au niveau local ou national. Le CETA menacerait ainsi directement certains transports publics, services de poste, et empêcherait la re-municipalisation de l'eau.



Cet accord est considéré comme un « traité vivant » puisqu'il vise à réorganiser les processus de décision et approfondir le processus de libéralisation sans retour en arrière possible. Le « forum de coopération réglementaire » (FCR) impliquerait directement les lobbies industriels et financiers dans l'écriture des lois et réglementations, au détriment de l'intérêt général. Et le système d'arbitrage sur l'investissement permettrait aux multinationales d'attaquer les États qui adopteraient de nouvelles réglementations menaçant leurs profits futurs. Le CETA constitue donc une menace directe pour la démocratie face au pouvoir des multinationales ! Si les euro-député-e-s ne le rejettent pas, il sera mis en application « provisoire » dès le mois de mars, en attendant les ratifications des parlements nationaux qui prendront des années !

BLOQUONS LE CETA !

NON AU TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE
CANADA-UE !

SAMEDI
21 JANVIER

JOURNÉE D'ACTION
EUROPÉENNE

#StopCETA #StopTAFTA #StopTISA



ne pas jeter sur la voie publique



@stoptafta



@collectifstoptafta



collectifstoptafta.org